



**Pas de revalorisation collective, certains salariés n'auront rien cette année !
La CFE-CGC ne signe pas les NAO, suite aux propositions insuffisantes face
à nos revendications légitimes**



AUGMENTATIONS GENERALES

Pas d'augmentations générales depuis 3 ans (30€ brut en 2021).

AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

Nous avons demandé 3% d'augmentations individuelles, en l'absence d'augmentations générales, une AI de 2% est insuffisante.

PRIMES PPV/POUVOIR D'ACHAT

En 2022, suite à l'opportunité gouvernementale et à la demande des organisations syndicales, la direction avait accepté d'attribuer une prime avec un versement par paliers (500€, 300€ ou 100€), pour tous les salariés touchant moins de 4000€ ; permettant un grand nombre de bénéficiaires.

En 2023, la Direction l'a renouvelé (paliers 500€, 300€, 150€) mais seulement pour tous les salariés touchant moins de 2750€.

Cette année la direction nous accorde une PPV, mais il est dommage que seuls les 150 salariés avec une rémunération inférieure à 2100€ toucheront 300€.

Nous ne trouvons pas que votre pouvoir d'achat s'est amélioré depuis 2022, et vous ?

PRIMES

Nous proposons d'attribuer des primes vacances et Noël, qui concernaient tous les salariés sans distinction, et tombaient 2 fois par an.

La direction a fait le choix d'un budget de "primes exceptionnelles" (0.25%) distribuées à la discrétion des managers. Une majeure partie d'entre vous n'en bénéficierons pas, comme pour les AI.

Nous ne souhaitons pas signer un accord qui n'accorde une revalorisation salariale qu'à 40% des salariés.

Les syndicats CGT, FO et Solidaires, soutiennent notre décision bien qu'ils ne soient plus à la table des négociations avec nous suite aux résultats du 1er tour des élections 2024 (moins de 10%).

Nous poursuivrons nos actions et souhaitons également maintenir un dialogue ouvert et constructif avec la direction, notre objectif est de parvenir à des solutions qui reflètent les attentes et les besoins de chacun.

Ensemble, nous sommes plus fort



**Venez visiter notre site pour de plus amples
information :**
<https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>